

HEDAC

Haute Ecole des Avocats Conseils
de la Cour d'Appel de Versailles

Ecole des Avocats

PRESENTATION PEDAGOGIQUE
promotion 2014-2015

L'examen du C.A.P.A.
et les rapports de stage et de PPI



AVERTISSEMENT

Les modalités de l'examen sont expliquées ici en fonction des réglementations et textes actuels. En cas de modifications, des précisions seront données ultérieurement.

Les dates dans le présent exposé sont annoncées sous réserve de validation par les autorités compétentes.



L'examen du C.A.P.A.

- Arrêté du 7 décembre 2005 fixant le programme et les modalités d'examen
 - 1 note de **contrôle continu** (coeff. 2)
 - 1 **écrit** de 5 heures (coeff. 2)
 - 5 oraux :
 - **Plaidoirie** (coeff. 2)
 - **Déontologie** (coeff. 3)
 - **Langue** vivante étrangère (coeff. 1)
 - **Exposé-discussion** avec rapport d'activités **PPI** (coeff. 1)
(ou note du M2 au coeff. 1 - art. 5 al. 2)
 - **Discussion** avec rapport de **stage en cabinet d'avocat** (coeff. 2)



Le contrôle continu (coeff. 2)

- Art. 4 de l'arrêté

La note est attribuée par
le jury du CAPA



Eléments à la disposition du Jury :

- Notes des devoirs à rendre (4 à 6 DM)
- Notes des 2 DST : une consultation – un acte (dernière semaine pédagogique)
- Notes des 2 QCM : déontologie – procédure pénale (dernière semaine pédagogique)
- Notes des 2 devoirs écrits dans les conditions de l'examen (réalisés en 2^e année type "*examen blanc*")
- Note de contrôle continu de LVE, le cas échéant pondérée par e-learning



→ Moyenne des notes





Appréciations sur l'assiduité

Remise au jury d'un tableau des absences distinguant :

- Absences excusées avec motif légitime
- Absences non excusées ou motif non légitime
- NB : Une absence peut être expliquée par l'élève mais le motif considéré comme non légitime.
- Une absence qui n'a fait l'objet de la part de l'élève d'aucune explication est automatiquement classée "*non excusée*".

Rappel : Chaque absent doit justifier (documents à l'appui) du motif de son absence dans les trois jours de celle-ci (art. 7 du RI du CRFP)



L'épreuve écrite (coeff. 2)

- 5 heures
- Une consultation
- Un acte juridique ou de procédure
- Sur les matières fondamentales (FE, FP, FTC, FDEP)



A titre de mise en condition :

- Les 2 DST du CC de fin de période de cours (1 consultation / 1 acte)
- Les 2 devoirs du CC dans les conditions de l'examen en 2^{ème} année (*de type "examen blanc"*)



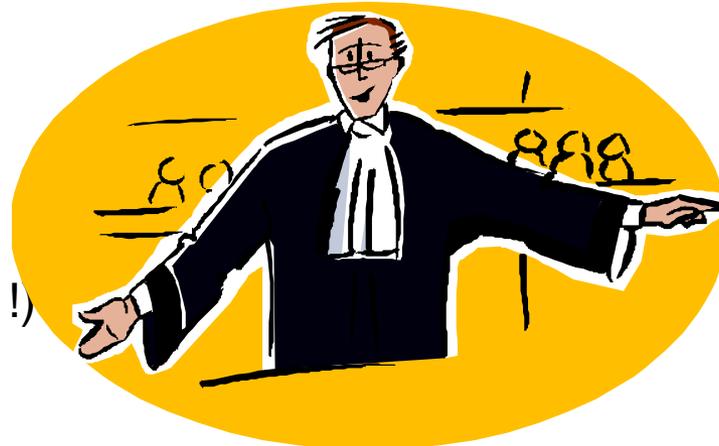
Les oraux

1/ La plaidoirie (exercice oral) (coeff. 2)

– Préparation 3 h

– 15' env. (grand maximum !)

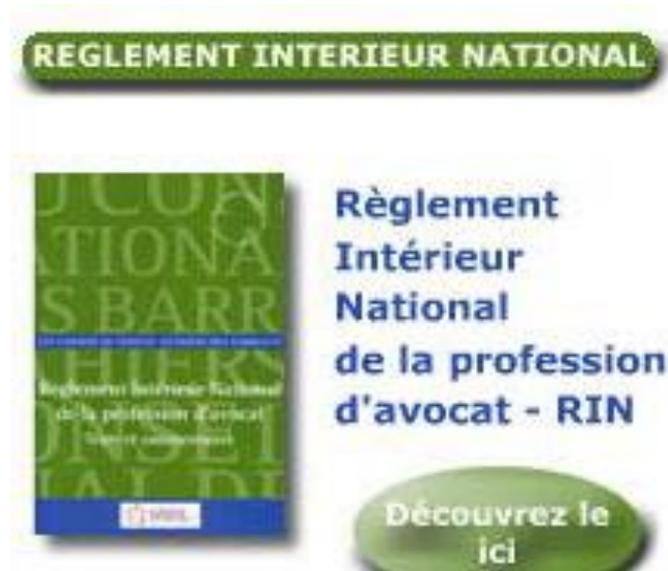
– Dossier civil, commercial, social, pénal, administratif ou communautaire : Le candidat choisit la matière





2/ Statut et déontologie des avocats (coeff. 3)

Interrogation orale à finalité pratique
20' environ





- Un sujet préparé pendant une heure à présenter en 10 minutes env.
(sujet tiré au sort)
- Des questions du Jury sur **l'ensemble** de la matière déontologique :
rapports avocat/client – avocat/magistrat –
avocat/avocat – gestion du cabinet etc.



HEDAC

Haute Ecole des Avocats Conseils
de la Cour d'Appel de Versailles

Ecole des Avocats

Les oraux

**Pour vous tenir au courant des sujets
d'actualité déontologique, consultez
régulièrement le site du CNB :**

www.cnb.avocat.fr



**Conseil
National
des Barreaux**



3/ Langue vivante étrangère (coeff. 1)

Parmi celles enseignées au Centre

(3 langues : English, Deutsch, Español)

Préparation de 20'

pour une interrogation de 20' environ

→ Epreuve anticipée à l'issue des cours



4/ Exposé discussion **à partir du rapport PPI (coeff. 1)**

20' environ – pas de préparation ...

**Mais un Rapport d'Activités
du Projet Pédagogique Individuel
à rédiger...**



Pour le groupe 3 :

Les élèves qui poursuivent un Master 2 universitaire au titre du PPI sont dispensés de la rédaction et de la soutenance du rapport PPI.

A la condition de suivre et passer toutes les épreuves du master...

La note retenue à l'examen du CAPA sera la note, quelle qu'elle soit, obtenue au M2.

(art. 5 al. 2 de l'arrêté du 7/12/2005)



- **Contenu du rapport PPI**
(règle du **D-APOP-A)**

- **D**escription du lieu et des activités observées ou effectuées
(5 pages env.)
- **A**nalyse **P**rospective du stage, ce qui inclut vos **Observations Personnelles** (objet du débat avec le jury) par rapport à votre projet d'avocat
(env. 25 pages)
- **A**nnexes : 1/ La **F**iche d'**E**valuation du maître de stage
2/ l'**A**genda (quotidien ou thématique)
3/ Si possible : copie de 10 **A**ctes auxquels vous avez participé



– **A**nalyses **P**rospectives avec **O**bservations **P**ersonnelles :

Vos observations personnelles doivent faire ressortir ce que vous a apporté ce stage par rapport au métier d'avocat :

On retrouvera ainsi les notions de :

- ✓ **découverte d'un milieu professionnel**
- ✓ **renforcement de compétences ouverture vers de nouvelles matières (d°)**
- ✓ **apprentissage de nouvelles méthodes**



Le Rapport d'Activités du PPI

C'est davantage un bilan des activités avec un questionnement du rôle de l'avocat dans l'environnement juridique en question, ou une réflexion comparative avec la pratique de la profession d'avocat.

Construisez votre rapport de façon concise à partir de quelques idées forces et centres d'intérêt (des thèmes) ou quelques points fondamentaux choisis avec le recul nécessaire.

Illustrez d'exemples de dossiers ou d'actions précises vécues sur le terrain du stage, ou pendant la formation.



HEDAC

Haute Ecole des Avocats Conseils
de la Cour d'Appel de Versailles

Ecole des Avocats



Le Rapport d'Activités du PPI

Ne pas oublier d'insérer tous les séminaires, stages en maison d'arrêt, voyages d'études, université d'été etc. auxquels l'HEDAC vous a permis de participer.

En faire une rapide description et surtout des observations.



Les **Annexes** :

Fiche d'Evaluation du maître de stage :
Obligatoire. Si fait défaut à la fin du stage, nous
prévenir immédiatement.

L'Agenda : Le plus simple : Chronologique.

Exception : Thématique (gros dossiers ou travaux
sur grande durée)

Les Actes : Problème du secret professionnel ou
de la confidentialité : Demander l'autorisation du
maître de stage ou proposer d'occulter les noms
et autres données reconnaissables



- **Quand le faire ?**



L'**A**genda :

dès le début du PPI, à tenir au jour le jour

La **D**escription des activités et l'**A**nalyse
Prospective avec **O**bservations **P**ersonnelles
du stage et/ou de la formation :

dès la fin du PPI :

Nov-Décembre 2014 au plus tard



Le Rapport d'Activités du PPI

Le déposer en UN seul exemplaire

Avec une **couverture ROUGE**

LE 24 JUIN 2015

avec le rapport de stage en cabinet

**ATTENTION !! Le dépôt se fait en personne par
le candidat lui-même !!**

Ne vous absentez pas début juillet !



HEDAC

Haute Ecole des Avocats Conseils
de la Cour d'Appel de Versailles

Ecole des Avocats

Voilà ce que
doit donner la
couverture →

NOM Prénom
CAPA 2015

**RAPPORT
D'ACTIVITES DU
PROJET
PEDAGOGIQUE
INDIVIDUEL**

HEDAC



Si deux stages :

- Remarque

Faire un seul rapport divisé en deux parties :

- chaque partie comporte

Description, **A**nalyse **P**rospective avec **O**bservations
Personnelles. En **A**nnexe, les deux Fiches d'Evaluation,
les Agendas puis les Actes significatifs des deux stages
(10 à 15 actes)

ou

- **D**escription de chaque lieu, puis **A**nalyse **P**rospective
avec **O**bservations **P**ersonnelles **C**omparatives des deux
stages. En **A**nnexe, même chose que ci-dessus



5/ Discussion à partir du rapport de stage en cabinet d'avocat (coeff. 2)

20' environ

- "*discussion avec le jury*" = pas d'exposé, mais directement questions / réponses
- "*portant sur ses **observations** et **réflexions** relatives à l'exercice professionnel à la suite du stage*"



- **Contenu du rapport de stage cabinet (règle du D-OR-AS-A)**
 - **Description** (lieu & cadre général des activités effectuées, avec rapide présentation du cabinet) **5 pages maxi**
 - **Observations et Réflexions personnelles** objet du débat avec le jury – **20 à 30 pages env.**
 - **Analyse Spéciale sur un thème choisi par VOUS**
15 à 20 pages env.
 - **Annexes** : la **F**iche d'**E**valuation + L'**A**genda + Copie d'un minimum de 10 **A**ctes significatifs auxquels vous avez participé



Observations et **R**éflexions personnelles (20 à 30 pages)

But : Vous permettre de faire des observations pertinentes sur tous les sujets qui vous ont marqué(e) pendant le stage.

Méthode à suivre : Pendant le stage, notez régulièrement les thèmes qui vous apparaissent intéressants. Avant de rédiger le rapport, faites le tri et ne gardez que les thèmes les plus pertinents qui correspondent le mieux à vos centres d'intérêt professionnel ou à des apports fondamentaux acquis grâce à ce stage



Illustrez d'exemples de dossiers ou d'actions précises vécues sur le terrain.

Pensez que les thèmes que vous retiendrez et la façon dont vous les traiterez donneront une première image de vous, de votre capacité d'analyse et de votre intérêt pour le métier d'avocat.



L'Analyse Spéciale : (15 à 20 pages)

But : développer un thème favori issu du stage

Ne peut pas être le développement d'un dossier.
Mais la matière juridique d'une série de dossiers
peut devenir objet de l'AS.

A ne pas traiter de façon théorique type mémoire
de master. Avoir une visée pratique dans l'exposé
(ex : Vade mecum du PACS - *Le rôle de l'avocat* dans
l'expertise technique ...)

Peut être un thème lié à l'exercice professionnel ou
la déontologie ("La formation continue", "La mise en
œuvre de la procédure antiblanchiment dans ...") à traiter
de façon toujours pratique et pas théorique. Et
toujours inspiré par le vécu sur le terrain.



Les **A**nnexes :

Fiche d'évaluation du maître de stage :
Obligatoire. Si fait défaut à la fin du stage, nous prévenir immédiatement. Sinon rejet du rapport → pas de d'examen !

L'agenda : Le plus simple : Chronologique.
Exception : Thématique (travaux sur longue durée)

Les actes : Problème du secret professionnel :
Demander impérativement l'autorisation du maître de stage et proposer d'occulter les noms et autres données reconnaissables pour les dossiers sensibles

Doc. en langue étrangère : Soit traduire, soit faire un résumé.



**Toujours rester
confraternel
prudent
bienveillant
et humble**



HEDAC

Haute Ecole des Avocats Conseils
de la Cour d'Appel de Versailles

Ecole des Avocats



Le déposer en UN exemplaire

Avec une

couverture BLEUE

LE 24 JUIN 2015

(en même temps que le rapport d'activités PPI)

RAPPEL !!

Le dépôt se fait en personne par le candidat lui-même !! Ne vous absentez pas début juillet !



HEDAC

Haute Ecole des Avocats Conseils
de la Cour d'Appel de Versailles

Ecole des Avocats

NOM Prénom
CAPA 2015

la couverture
du rapport
à respecter



RAPPORT DE STAGE

CABINET D'AVOCATS

XY et associés

barreau de ...

(ou ville)

HEDAC



Remarque #1

En principe : Un seul stage de 6 mois

Quid si deux stages en cabinets ?

→ **un rapport divisé en deux parties**

*Cabinet 1 : **D**escriptif/**O**bservat° -**R**éflexions/**A**nnexes (Fiche Eval° Agenda, Actes)*

*Cabinet 2 : **D**escriptif/**O**bservat° -**R**éflexions/**A**nnexes (Fiche Eval° Agenda, Actes)*

Ou Annexes regroupées: Les 2 fiches Eval° , les 2 agendas, Tous les Actes)

→ **Mais toujours UNE SEULE Analyse Spéciale**

Remarques #2

valables aussi pour le rapport PPI

Consignes :

- Brochez le rapport et les annexes **ENSEMBLE**
- Numérotez les pages et faites un sommaire au début renvoyant aux n° de pages
- Mettez les notes et renvois en bas de pages (et non en fin de texte)
- Mettez une bibliographie en fin d'Analyse Spéciale si vous vous y référez et citez toujours vos sources
- Pas de "copier-coller" d'internet ou d'autres rapports (= tricherie sanctionnée)
- **AUCUNE FAUTE D'ORTHOGRAPHE OU DE SYNTAXE !**
Relisez votre rapport (ou faites-le relire !)



Remarques #3

valable aussi pour le rapport PPI

Quelques conseils :

- être lisible et clair.
- Pas de lieux communs ou de banalités
- Choisir une police classique (*Par ex. les times, les arial, century, bookman, courier etc. Eviter les fantaisistes*)
taille 11 à 14 maxi; interligne entre 1 et 1.5 (« 2 »
semble trop aéré); Marges de chaque côté par ex. 2
cm à droite, 3 cm côté brochage à gauche)
- Un système d'onglets, d'intercalaires de couleurs etc.
est possible pour distinguer les différentes parties
- Illustrez de photos, plans, dessins ...sans excès ...



Remarques #4

valable aussi pour le rapport PPI

N'attendez pas le dernier moment pour taper vos rapports

- Le rapport d'activités du PPI doit être achevé fin décembre 2014 **avant** de commencer votre stage en cabinet ! Sinon, après, ce sera trop tard, vous n'aurez plus le temps !
- Le rapport cabinet doit être commencé dès mai 2014 et achevé à 90% mi-juin, Analyse Spéciale incluse !

Les deux ou trois dernières semaines seront consacrées au parachèvement : Mise en page, numérotation des annexes et des pages, relecture, correction des fautes, insertion des illustrations, couverture de couleur, impression (souvent source de problèmes ! Virus, cartouches vides...) brochage etc.



Questions ??

